

# Guide des archives communales de SÉCHILIENNE

## Présentation

Ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire (ou courcier)<sup>1</sup>, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

## Lieux de conservation

Les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

## Communicabilité

Les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

## Pour aller plus loin

Consulter le guide « Retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » (en ligne sur [archives.isere.fr](http://archives.isere.fr)).

## Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton (jusqu'en 2014) : Vizille

Canton (depuis 2015) : Oisans-Romanche

Sous l'Ancien Régime, Séchilienne<sup>2</sup> et Saint-Barthélémy-de-Séchilienne formaient deux paroisses distinctes mais étaient regroupées dans une même communauté ; tous les actes du pouvoir souverain, comme les lançons d'imposition, étaient adressés à la communauté de Séchilienne sans distinction de paroisse. Mais de fait les habitants de Séchilienne<sup>3</sup> et de Saint-Barthélémy avaient décidé d'une administration séparée.

C'est en 1790 qu'eut lieu leur séparation officielle avec la création des communes distinctes de Séchilienne et de Saint-Barthélémy-de-Séchilienne.

---

<sup>1</sup> Le parcellaire sous l'Ancien Régime servait en quelque sorte de matrice cadastrale : y étaient inscrits les biens immobiliers et fonciers avec le nom de leur propriétaire. Le péréquaire ou courcier servait à enregistrer les mutations survenues. Ces documents étaient établis dans un but fiscal.

<sup>2</sup> Séchilienne était écrit aussi Chéchilienne ou Chichilienne-en-Oisans.

<sup>3</sup> Séchilienne était écrit aussi Chéchilienne ou Chichilienne-en-Oisans.

## Historique de la conservation des archives de la commune

Les archives anciennes commencent dans les années 1750 ; les archives du XIX<sup>e</sup> siècle sont riches elles aussi. Cet ensemble, sauvé du grenier, est déposé aux Archives de l'Isère, avec les archives de l'ancienne usine de carbure de calcium de Séchilienne retrouvées en mairie qui elles sont classées sous la cote 4 E765.

## Archives de la commune conservées en mairie

1. Classées : NON
2. Documents principaux :

Délibérations.	dep. 1900
État civil.	dep. 1890
Plan cadastral.	1825

## Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1. Classées : oui en partie  
Cote : 4 E 531  
Répertoire partiel par A. Bouilloc, 1993-2002, 13 p. (consultable sur archives.isere.fr).  
Métrage classé : 0,45 mètres linéaires  
Métrage non classé : 3,60 mètres linéaires
2. Documents principaux classés :

Actes d'assemblée.	1739-1740, 1787-1789
Parcellaires de Séchilienne.	1734-1736
Rôles d'imposition (lacunes).	1757-1789
3. Documents principaux non classés<sup>4</sup> :

Registres paroissiaux.	1688-1792
Parcellaires.	XVII <sup>e</sup> s.-1791
Délibérations.	1811-1899
Etat civil.	1793-1889
Recensement de la population.	1831-1891

## Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1. Aux archives départementales de l'Isère :

7C784	Impositions extraordinaires décidées par les communautés d'habitants.- Actes d'assemblée et lettres d'attache du bureau des finances.	164?
4E527	Archives déposées de Saint-Barthélemy-de-Séchilienne.	
4E533/6-8	Limites entre Vizille et Séchilienne.- Procès entre le sieur de Lesdiguières, duc de Créqui, seigneur de Vizille et M. Dumontet, sieur de Séchilienne.	1507-1675

<sup>4</sup> Les archives non classées ne peuvent en aucun cas être communiquées à cause leur désordre.

4E533/9	Limites entre Vizille et Séchilienne.- Procès entre Louis de Neuville, duc de Villeroy et dame de Rochefort, héritière de M. Dumontet, sieur de Séchilienne.	1752-1756
4E677/1	Limites de la terre de Séchilienne.- Transaction entre la duchesse de Lesdiguières et Gabriel du Mottet, seigneur de Séchilienne (copie).	1712
4E677/48	Répartition des dépenses pour la reconstruction de l'église.- Procès entre la commune de Vizille, d'une part et celles de Montchaboud-et-Montjean, Séchilienne et Vaulnaveys-le-Bas, d'autre part.	1790-1791
4E677/52	Municipalité de canton de Vizille <sup>5</sup> .- Registre de délibérations.	an IV-an VI
4E677/85	Propriété du mas de la Jougère.- Procès entre Séchilienne et Jean Marcel, de Montjean (1841). Bois indivis à Séchilienne au hameau Montsec-Mas de Combe Noire.- Procès entre Pierre Dalban et autres de l'Ile de Séchilienne, d'une part et Jean Blanc, de Montjean, d'autre part : extrait des minutes de la justice de paix (1844).	1841-1844
J560/2	Actes d'assemblée (lacunes).	1758-1789
1J1409	Procès-verbal du maire de Séchilienne et lettres du juge de paix du canton de Vizille au procureur général du roi relatifs à la conduite indécente du curé de Séchilienne vis-à-vis des femmes de cette localité et à des charivaris.	1820
L1417-1419	Municipalité de canton de Vizille <sup>6</sup> .	an IV-an VIII

<sup>5</sup> La municipalité de canton de Vizille administre de l'an IV à l'an VIII les communes de Vizille, Brié-et-Angonnes, Champagnier, Jarrie, Montchaboud, Notre-Dame-de-Mésage, Saint-Barthélemy-de-Séchilienne, Saint-Pierre-de-Mésage, Séchilienne, Vaulnaveys-le-Bas et Vaulnaveys-le-Haut.

<sup>6</sup> La municipalité de canton de Vizille administre de l'an IV à l'an VIII les communes de Vizille, Brié-et-Angonnes, Champagnier, Jarrie, Montchaboud, Notre-Dame-de-Mésage, Saint-Barthélemy-de-Séchilienne, Saint-Pierre-de-Mésage, Séchilienne, Vaulnaveys-le-Bas et Vaulnaveys-le-Haut.